

25, quai des
Chartrons
33080 Bordeaux
cedex

www.2e2f.fr



Agence

**EUROPE
EDUCATION
FORMATION
FRANCE**

Le programme EFTLV

LES GUIDES DE L'AGENCE

N°2 // Version 2013

Les projets européens

du programme Education & Formation
Tout au Long de la Vie

GUIDE des projets européens
pour les chefs d'établissement

- ▶ COMENIUS
- ▶ LEONARDO DA VINCI
- ▶ ERASMUS
- ▶ GRUNDTVIG
- ▶ VISITES D'ÉTUDE



> Antoine GODBERT
Directeur de l'Agence
Europe-Education-Formation France

Edito

L'animation du programme Education et Formation Tout au Long de la Vie (EFTLV) sur le territoire français conduit l'Agence à traiter de questions spécifiques au contexte national. Aider les acteurs des projets éducatifs dans l'articulation entre le cadre européen et les contraintes nationales constitue une de ses principales missions. L'Agence 2E2F intervient dans la formation des chefs d'établissement et des inspecteurs à l'ESEN sur le volet ouverture internationale. Les carrières d'aujourd'hui ne seront pas les carrières de demain et les mobilités européennes dans la haute fonction publique et dans l'Éducation nationale vont devenir la règle d'ici 20 ans. Les chefs d'établissement se

montreront d'autant plus sensibles à la mobilité de leurs élèves et des enseignants s'ils ont eux-mêmes connu une expérience internationale. Ce guide s'adresse aux chefs d'établissement et propose une série de fiches pratiques pour comprendre rapidement les étapes clés de la mise en place d'un projet européen. Il doit leur permettre également de définir leur rôle dans l'accompagnement de tels projets dans l'établissement scolaire. Publiée dans la collection « guides de l'Agence », cette édition a vocation à évoluer. L'Agence sera attentive à toute proposition d'amélioration ou de complément de la part de ses lecteurs : des versions successives seront ainsi proposées, en particulier via notre site internet.

Ce guide a été produit dans le cadre de la formation initiale des chefs d'établissement dispensée à l'ESEN* en 2012.

L'objectif de ce guide est d'accompagner les chefs d'établissement dans la mise en place de projets européens de mobilités ou de coopération dans les établissements scolaires.

Cette version actualisée 2013 est également disponible en téléchargement à l'adresse suivante :

-> <http://www.2e2f.fr/agence-guides.php>

*Ecole Supérieure de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche



Sommaire



Fiche n°1	
• Le programme européen pour l'éducation et la formation	P. 6
Fiche n°2	
• Des outils au service d'une stratégie de l'établissement	P. 7
Fiche n°3	
• Les types de projets pour les établissements scolaires	P. 9
Fiche n°4	
• Les sources d'information, les contacts	P. 10
Fiche n°5	
• La plateforme de candidature Pénélope	P. 11
Fiche n°6	
• Comment sont sélectionnés les projets ?	P. 12
Fiche n°7	
• Définir et planifier le rôle du chef d'établissement	P. 13
Fiche n°8	
• La mobilité européenne : des situations d'apprentissages	P. 14
Fiche n°9	
• Les essentiels pour démarrer un projet individuel de mobilité	P. 15
Fiche n°10	
• Les essentiels pour démarrer un projet de mobilités porté par un établissement	P. 16
Fiche n°11	
• Les essentiels pour démarrer un projet de coopération entre établissements	P. 18
Fiche n°12	
• Des indicateurs pour rendre compte des impacts des projets	P. 20
Fiche n°13	
• Préparer la mobilité et l'évaluation des compétences	P. 22
Sites utiles	P. 23

Le programme européen pour l'éducation et la formation



UN PROGRAMME D'AIDE COMMUNAUTAIRE

Le programme européen pour l'éducation et la formation tout au long de la vie (EFTLV) est un programme d'aide communautaire doté d'une enveloppe financière de 7 milliards d'euros pour la période 2007-2013. L'objectif général du programme est de développer et de renforcer les échanges, la coopération et la mobilité afin que les systèmes d'éducation et de formation deviennent une référence de qualité mondiale conformément à la stratégie de Lisbonne. Le programme EFTLV soutient la réalisation

de la politique européenne d'éducation et de formation dans le cadre du programme de travail « Éducation et formation 2020 ».

33 PAYS PARTICIPANTS

La participation au programme est ouverte non seulement aux 27 États membres mais aussi aux pays de l'Association européenne de libre-échange (Islande, Liechtenstein et Norvège), à la Confédération suisse ainsi qu'aux pays candidats à l'adhésion à l'Union européenne (Croatie, Turquie).

Des outils au service d'une stratégie de l'établissement

► 4 SECTEURS D'ÉDUCATION ET DE FORMATION CIBLÉS

Le programme se décline en quatre sous-programmes dédiés à quatre secteurs de l'éducation et de la formation :

COMENIUS - enseignement scolaire (de la maternelle au baccalauréat)

LEONARDO DA VINCI - enseignement et formation professionnels

ERASMUS - enseignement supérieur

GRUNDTVIG - éducation des adultes plus un programme transversal, qui traite des problématiques communes à tous les secteurs.

► UNE LOGIQUE D'APPEL À PROPOSITIONS

Chaque année, au mois d'octobre, la Commission européenne publie un appel à propositions : texte juridique, priorités, dates limites de dépôt des candidatures, conditions de financement. Une circulaire ministérielle, publiée au BOEN rappelle et complète systématiquement cet appel à propositions.

► UNE GESTION DU PROGRAMME PARTAGÉE

La gestion du programme est partagée entre la Commission européenne et les agences nationales.

À ce titre, les agences nationales organisent la sélection des projets, attribuent le financement européen aux projets retenus, en assurent le suivi qualitatif, administratif et financier. L'agence nationale pour la France se nomme l'Agence Europe Education Formation France (Agence 2e2f).

Elle est située à Bordeaux.

En savoir plus <http://www.2e2f.fr>

► UN PROJET EUROPÉEN POURQUOI ?

Chaque programme sectoriel propose un éventail de possibilités qui correspondent à différents objectifs. Par exemple, le sous-programme Comenius finance sept actions qui vont du partenariat bilatéral à l'accueil d'un assistant étranger en passant par la mobilité d'enseignants ou d'élèves.

Comment choisir l'action ou les actions qui correspondent le mieux à l'établissement ?

Il paraît évident d'inclure un projet européen dans le volet « ouverture européenne » du projet d'établissement. Il peut être tout aussi pertinent de viser d'autres objectifs, comme par exemple :

- **améliorer** l'apprentissage des langues vivantes
- **resserrer** les liens avec le monde du travail
- **expérimenter** la citoyenneté
- **développer** les compétences numériques
- **lutter** contre le décrochage scolaire etc.

► UNE DÉMARCHE PROJET

Introduire une dimension européenne dans les apprentissages des élèves ou dans le plan de formation des enseignants de l'établissement est un véritable levier d'innovation. Avant de déposer une candidature pour une action du programme, il est important de bien définir ses attentes. Cette phase de préparation qui peut s'étaler sur un à plusieurs mois est essentielle à l'ancrage du projet dans l'établissement. Elle s'appuie sur le questionnement classique de la démarche projet : quels sont les besoins/envies repérés ? Quels sont les objectifs visés ? Quels sont les résultats souhaités ? Quels élèves seront concernés ? Quelle équipe pédagogique ? Quels types d'activités seront mises en oeuvre ? Quelle organisation interne ?

CONSEIL

- > formuler clairement le futur projet en une dizaine de lignes.

QUI S'INSCRIT DANS UN CONTEXTE

Le projet européen est un projet transversal, qui peut concerner plusieurs disciplines et impliquer plusieurs acteurs dans l'établissement et hors de l'établissement au niveau local. Il induit un changement dans les activités habituelles et peut susciter des résistances. C'est pourquoi l'accompagnement de sa genèse est essentiel. D'autre part, il s'inscrit dans un territoire qui a une histoire dans le domaine des relations internationales : quelles sont les priorités académiques d'ouverture internationale ? Quels sont les soutiens des collectivités territoriales ?

CONSEIL

> analyser le contexte d'accueil et de développement du projet dans l'établissement et à l'extérieur de l'établissement avec l'outil SWOT (S-trengths (forces), W-eaknesses (faiblesses), O-pportunities (opportunités), T-hreats (menaces))



OUTIL N°1

EXEMPLE D'ANALYSE SWOT



FICHE N°3

Les types de projets pour les établissements scolaires



PROJET	OBJECTIF	PROGRAMME / ACTION
MOBILITÉ DES ÉLÈVES	<ul style="list-style-type: none"> • Effectuer un séjour d'études de 3 à 10 mois dans un établissement scolaire en Europe (+ de 14 ans) • Faire un stage de 2 à 39 semaines dans une entreprise en Europe <ul style="list-style-type: none"> • Faire un stage de 2 mois minimum dans une entreprise en Europe (uniquement BTS) 	<ul style="list-style-type: none"> • COMENIUS / mobilité individuelle des élèves • LEONARDO / mobilité FPI (formation professionnelle initiale) • ERASMUS / Stage (BTS)
MOBILITÉ DES PERSONNELS	<ul style="list-style-type: none"> • Participer à une formation de 1 à 6 semaines en Europe, avec des collègues de toute l'Europe • Faire un stage d'observation de 1 à 6 semaines dans un établissement scolaire en Europe • Échanger des pratiques avec des homologues européens de l'enseignement et de la formation professionnels • Partager des pratiques innovantes dans l'éducation et la formation professionnelle (pour les personnels de direction et les inspecteurs) • Suivre une formation de 1 à 6 semaines dans un établissement ou une entreprise d'un autre pays d'Europe 	<ul style="list-style-type: none"> • COMENIUS / formation continue • COMENIUS / formation continue • LEONARDO mobilité / PROEFP (Professionnels de l'enseignement et de la formation professionnels) • VISITE D'ETUDE • ERASMUS / Stage (BTS)
COOPÉRATION ENTRE ÉTABLISSEMENTS	<ul style="list-style-type: none"> • Travailler entre établissements européens à distance via une plateforme numérique • Développer des activités d'apprentissage communes avec d'autres établissements scolaires en Europe (travail à distance et rencontres) • Mettre en place des activités de coopération entre dans le domaine de l'enseignement et la formation professionnels (min. une entreprise dans le consortium européen) • Participer à un projet de coopération éducative entre territoires. Projet porté par une collectivité. • Rencontrer 5 jours ses partenaires européens pour préparer le projet en amont de la candidature 	<ul style="list-style-type: none"> • eTWINNING • COMENIUS / partenariat scolaire bilatéral ou multilatéral • LEONARDO partenariat multilatéral • COMENIUS REGIO • VISITES PRÉPARATOIRES

Les sources d'information & les contacts

LES SITES INTERNET DE L'AGENCE 2E2F



<http://www.2e2f.fr/>

- Présentation générale des programmes sectoriels Comenius, Leonardo da Vinci, Erasmus, Grundtvig, des visites d'études et des autres dispositifs dont Europass
- Des exemples de projets, des analyses
- Les actualités de l'agence 2e2f
- Des témoignages sur Soleo web
- Recevoir la lettre d'information électronique Soleo flash



<http://penelope.2e2f.fr>

- Plateforme technique d'aide à la candidature : calendrier, informations pratiques, dossiers de candidature en ligne
- Accès aux fiches-action via un tableau synoptique
- Chaque fiche-action présente la même logique de présentation fondée sur le cycle de vie d'un projet
- Une fois le projet accepté, accès à l'espace sécurisé du projet

LES CONTACTS

- Les établissements scolaires bénéficient d'un relais dans les académies, le DAREIC (délégué académique aux relations européennes et internationales et à la coopération), qui est susceptible de conseiller et d'aider les candidats. Les DAREIC organisent des réunions d'information, des sessions de formation et apportent leur expertise au montage de projets européens. Il est d'ailleurs conseillé d'envoyer un double du dossier de candidature au DAREIC de son académie, pour information et suivi de la vitalité académique dans le champ de l'international.
- Une fois le projet sélectionné, pendant la durée du contrat, chaque bénéficiaire (c'est-à-dire le signataire du contrat) accède à un espace individuel sur la plateforme Penelope de l'Agence 2e2f. La lettre d'accompagnement du contrat donne par ailleurs un numéro de téléphone pour obtenir le chargé de gestion qui suit son projet à l'Agence 2e2f.

Contact Agence : enseignement.scolaire@2e2f.fr

FICHE N°5

La plateforme de candidature, Penelope

► UN PORTAIL UNIQUE POUR TOUTES LES CANDIDATURES

L'Agence 2e2f propose une entrée unique quels que soient le type de programme et d'action choisis : la plateforme Pénélope <http://penelope.2e2f.fr>

L'accueil de l'espace Pénélope donne accès à tous les documents officiels de l'appel à propositions en cours, au calendrier des dépôts des candidatures ainsi qu'à un tableau synoptique de toutes les actions.

En cliquant sur l'action souhaitée, le visiteur accède à la fiche-action détaillée qui propose systématiquement les mêmes rubriques, organisées selon la chronologie du projet ou cycle de vie du projet. De la préparation de la candidature jusqu'à la fin du projet, les différentes étapes sont explicitées et proposent de nombreux guides pour aider les candidats. Une fois le projet sélectionné, les bénéficiaires disposent d'un espace sécurisé dédié dans lequel ils trouvent les informations administratives et financières nécessaires, en particulier le contrat financier du projet, qui doit être signé par les deux parties (bénéficiaire et Agence 2e2f)

► UN ACCÈS AUX RÉSULTATS DES SÉLECTIONS

L'Agence 2e2f publie les résultats des sélections tout au long de l'année. Dès la clôture des candidatures, la page affiche les dates de publication des résultats. L'accès aux résultats s'effectue grâce à un écran de recherche par année et par action. Il est ainsi possible de connaître les établissements de son académie impliqués dans une action.

► UN MODULE DÉDIÉ AUX STATISTIQUES

Un écran de recherche simple permet d'accéder aux statistiques nationales, académiques et régionales pour chaque programme depuis 2008 ainsi que celles relatives à l'Europass Mobilité.



Comment sont sélectionnés les projets ?

Selon les programmes et les actions, cette sélection s'effectue en trois ou quatre étapes. Une information au candidat est envoyée uniquement lorsqu'une décision définitive a été prise.

ETAPE 1 - ELIGIBILITÉ

Effectués par	Outils utilisés	Résultats	Courrier au candidat
Personnel Agence	<ul style="list-style-type: none"> Grilles d'éligibilité par action de l'appel à proposition en cours (à consulter sur la plateforme Pénélope) 	Recevable / Non recevable	Uniquement si inéligible

ETAPE 2 - EVALUATION

Effectués par	Outils utilisés	Résultats	Courrier au candidat
Evaluateurs externes (évaluation en France, pour les partenariats, seuls les projets coordonnés par la France)	<ul style="list-style-type: none"> Grilles d'évaluation (à consulter sur la plateforme Pénélope) Priorités européennes Procédures d'harmonisation des notes décidées par le conseil d'administration de l'Agence 	<ul style="list-style-type: none"> Notes Commentaires si la note est inférieure au seuil fixé par la Commission Européenne, le projet ne peut être financé 	Non

ETAPE 3 - SÉLECTION NATIONALE

Effectués par	Outils utilisés	Résultats	Courrier au candidat
Comité national d'évaluation (CNE, nommé par le Conseil d'Administration de l'Agence)	<ul style="list-style-type: none"> Règlement intérieur du CNE Répartition budgétaire des fonds disponibles Listes de notes obtenues Scénarios financiers 	<ul style="list-style-type: none"> Liste des projets refusés Listes des projets acceptés (ou retenus pour une sélection européenne : voir ci-dessous) 	Uniquement s'il n'y a pas d'étape 4 : publication sur le site de l'Agence Notification par courrier du résultat. En général envoi de la grille d'évaluation et du commentaire

ETAPE 4 - SÉLECTION EUROPÉENNE (Partenariats, Regio, TOI, assistants Comenius, visites d'étude)

Effectués par	Outils utilisés	Résultats	Courrier au candidat
Le personnel de la Commission européenne, du CEDEFOP, et des représentants des agences nationales (selon le cas)	<ul style="list-style-type: none"> Logiciels informatiques spécifiques 	Liste des projets acceptés et leur financement	Publication sur le site de l'Agence Notification par courrier du résultat. En général envoi de la grille d'évaluation et du commentaire

FICHE N°7

Définir et planifier le rôle du chef d'établissement

Au regard des retours d'expérience de centaines de projets européens dans les établissements scolaires, les chefs d'établissement ont un rôle majeur au niveau des trois étapes suivantes : l'impulsion du projet, le suivi de son bon déroulement et sa valorisation dans et hors de l'établissement. Le tableau ci-dessous propose un outil de planification en fonction de ces différentes étapes.



Résultat attendu 1 : le dépôt de candidatures de qualité			
IMPULSION	Activités à mener	Calendrier	Ressources
Résultat attendu 2 : le projet se déroule selon le prévisionnel de la candidature et dans le respect des contraintes administratives et financières			
PILOTAGE : RESPONSABILITÉ DU DÉROULEMENT	Activités à mener	Calendrier	Ressources
Résultat attendu 3 : les acteurs du projet (élèves, enseignants, autres membres de la communauté éducative) ainsi que l'établissement profitent des résultats et des effets du projet			
EXPLOITATION VALORISATION	Activités à mener	Calendrier	Ressources



OUTIL N°2

FICHE DE PLANIFICATION

L'**implication** personnelle du chef d'établissement est déterminante pour réussir à mobiliser la communauté éducative et soutenir les initiatives. Elle est un gage de réussite et de qualité. Ainsi par exemple, le chef d'établissement peut aider l'équipe à sélectionner un nombre limité d'indicateurs, les plus pertinents au regard de la situation choisie. Le chef d'établissement est amené dans le cadre d'actions européennes ou internationales à élargir son champ de responsabilités. Il peut être amené à intervenir lorsque les équipes de projets se trouvent face à des situations interculturelles délicates. Il est le référent de l'établissement, garant de la conformité du projet aux objectifs définis et peut être amené à négocier avec ses homologues européens. Il doit s'assurer d'un **plan de communication efficace** tant à l'interne qu'à l'externe de son établissement. Il est **personne ressource** auprès de ses partenaires dans les situations d'échanges et d'accueil avec tel ou tel pays européen.

La mobilité européenne : des situations d'apprentissages

Les projets européens ne sont pas toujours perçus de façon positive dans les établissements car ils induisent des changements dans l'organisation habituelle des activités. Les déplacements d'enseignants ou d'élèves chez les partenaires à l'étranger sont parfois qualifiés de tourisme par les collègues non impliqués dans le projet. Il est nécessaire de dépasser ce stade et d'introduire une nouvelle culture de la mobilité européenne comme facteur d'apprentissage aussi bien pour les élèves que l'équipe pédagogique et comme levier d'innovation pour l'établissement.

Extrait d'une intervention de Vincent Gorse, chef d'établissement en Aquitaine, lors de la conférence européenne « Mobility as a tool for improving the quality of teacher training » du 12 décembre 2011 à Sopot en Pologne :*

► ÉDUCER LES ÉLÈVES À LA MOBILITÉ INTERNATIONALE

« Dans le cadre du projet éducatif de l'établissement, il est important de définir des objectifs réalistes qui respectent :

- la liberté pour les élèves ou le personnel à s'impliquer dans un projet de mobilité
- l'égalité d'accès à la mobilité pour les élèves
- les différentes attitudes des élèves face à la mobilité

En me basant sur mon expérience de 10 années de projets européens, j'ai identifié 4 stades de maturité face à la mobilité :

- les élèves acceptent de partir à l'étranger avec les enseignants et leurs camarades et d'être hébergés dans des familles hôtes
- les élèves acceptent d'échanger avec un correspondant et d'être hébergés dans sa famille
- les élèves sont impliqués dans un partenariat scolaire, travaillent en commun et acceptent d'être hébergés chez les familles partenaires
- les élèves sont prêts à réaliser une mobilité individuelle de plus de 2 semaines

Les établissements pourraient mettre en place un programme tout au long de la scolarité des élèves, qui prendrait en compte les différents types de mobilités et qui serait évalué à l'aide d'indicateurs quantitatifs et qualitatifs. Dans mon établissement par exemple, nous proposons à chaque élève au moins une opportunité d'aller à l'étranger en nous basant sur ces 4 profils de mobilité.

► EFFECTUER DES MOBILITÉS EN TANT QUE CHEF D'ÉTABLISSEMENT

Le chef d'établissement, pour être crédible, doit également expérimenter la mobilité. En tant que directeur, il me serait impossible de partager avec le personnel quelque chose dont je ne suis pas convaincu. Pour développer la mobilité au sein de l'établissement, il me semble essentiel de participer à des mobilités.

► ENCOURAGER LES INITIATIVES DU PERSONNEL ET LES VALORISER

Le chef d'établissement se doit d'encourager les initiatives des enseignants et de les informer de toutes les opportunités de mobilité. Son rôle est aussi de valoriser les enseignants qui pilotent ces projets car ils acquièrent des compétences spécifiques de gestion de projets internationaux.

Chaque système éducatif aura à imaginer des outils, en conformité avec les règles nationales, pour valoriser le personnel et les institutions impliquées dans des actions de coopération internationale. »

* Vincent Gorse est aussi vice-président de la section française de l'AEDE, association européenne de l'Education



FICHE N°9

Les essentiels des projets individuels de mobilité



► PROGRAMMES ET ACTIONS CONCERNÉES

COMENIUS Formation Continue - COMENIUS Partir comme assistant - PROGRAMME TRANSVERSAL - Visites d'étude.

► PREMIÈRE ÉTAPE : DONNER DU SENS AU PROJET

1/ Que recherchez-vous ? Quelles sont vos attentes ? Quelles activités souhaitez-vous réaliser ? Qu'espérez-vous retirer de cette expérience ? Comment vous est venue l'idée de vivre une expérience en Europe ?

Message: c'est une candidature individuelle, fondée sur des besoins et des motivations avant tout d'ordres personnel et professionnel. Elle ne doit pas être la copie d'une autre candidature.

2/ Savez-vous si votre projet sera soutenu par votre établissement ? Avez-vous pensé de quelle façon vous allez pouvoir faire bénéficier votre établissement de cette expérience ?

Message: La mobilité s'inscrit aussi dans un contexte professionnel. Bien que ce soit un projet individuel, c'est aussi un levier pour favoriser l'ouverture européenne de l'organisme du candidat.

► DEUXIÈME ÉTAPE : AVEC QUI, EN EUROPE, PRÉVOYEZ-VOUS DE TRAVAILLER ?

1/ Avec qui voulez-vous travailler en Europe ? Avec quel pays en Europe souhaitez-vous travailler ? Quelle langue allez-vous utiliser pour vos échanges sur place ? Que souhaitez-vous partager avec votre partenaire européen ?

Message: faire prendre conscience d'une part que la langue qui sera utilisée ne déterminera pas obligatoirement la destination, d'autre part qu'il s'agit d'adopter une attitude active lors des échanges sur place, quelles que soient les activités (stage, cours, observation, visite d'étude).

► TROISIÈME ÉTAPE : QUEL FINANCEMENT EUROPÉEN ENVISAGER ?

Habituellement les candidats commencent par cette question. Le choix stratégique de la retarder est essentiel pour permettre de mieux identifier l'ensemble des possibilités offertes (y compris en dehors du programme EFTLV).

1/ Avez-vous vérifié les dates de dépôts pour votre candidature ? Avez-vous bien repéré toutes les activités à mettre en oeuvre pour organiser votre séjour ? Avez-vous suffisamment de temps pour préparer votre dossier de candidature ?

Message: le programme européen EFTLV repose sur un appel à projets à dates fixes. Le candidat dépose un dossier à l'Agence 2e2f en vue d'obtenir un financement mais il est l'acteur principal de son projet et doit préparer tous les aspects de son séjour.

2/ Avez-vous déterminé la période de votre mobilité ? Quelle en sera la durée ? Pouvez-vous l'expliquer ? Avez-vous pensé à avertir votre direction de votre projet et de votre absence éventuelle ?

Message : les périodes de mobilité sont dépendantes des dates de dépôt de la candidature. Il est important de justifier la mobilité et d'envisager les incidences de l'absence du candidat dans le bon fonctionnement de l'établissement.

► QUATRIEME ETAPE : LES QUESTIONS ESSENTIELLES DE LA CANDIDATURE

1/ Indiquer tous les éléments qui renforcent la pertinence du projet individuel de formation

(expériences antérieures, travaux sur une thématique, projet professionnel etc.) Souligner explicitement la nécessité de cet échange au niveau européen, au regard d'activités qui pourraient être menées à un niveau national.

Message : Le dossier de candidature est évalué par un évaluateur externe à l'Agence qui ne connaît pas obligatoirement le milieu professionnel du candidat. Les questions du dossier de candidature ont pour objet d'éclairer les motivations et les objectifs visés par le candidat qui souhaite vivre cette expérience de formation en Europe.

2/ Exposer clairement ce que le candidat espère retirer de cette expérience, quels changements elle pourra générer à titre individuel, dans ses pratiques et son environnement professionnel.

Message : Le programme EFTLV a une durée (2007-2013) et un financement. Il sera lui aussi évalué selon différents critères en particulier ses impacts sur les systèmes de formation.

FICHE N°10

Les essentiels des projets de mobilités d'établissement

► PROGRAMMES ET ACTIONS CONCERNEES

COMENIUS mobilité des élèves - LEONARDO
mobilité - ERASMUS mobilité

► PREMIERE ETAPE DE L'ENTRETIEN : DONNER DU SENS AU PROJET

1/ Quel est votre projet ? Quels sont vos besoins et votre public ? Quelles sont vos motivations ? Avez-vous déjà l'expérience d'un projet européen ? Êtes-vous déjà impliqué dans des activités européennes ?

Message: Le projet de mobilité est porté par un établissement, il est fondé sur une analyse fine des besoins, du contexte local, national et européen.

2/Est-ce que votre projet s'inscrit dans la stratégie de l'établissement ? D'autres personnes sont-elles impliquées dans l'établissement ? Est-ce que vous avez déjà identifié des obstacles ?

Message: l'implication de tous est essentielle à la réussite du projet. L'objet du projet est la mobilité mais il est aussi un levier pour favoriser l'ouverture européenne de l'établissement.

► DEUXIEME ETAPE : AVEC QUI, EN EUROPE, PREVOYEZ- VOUS DE TRAVAILLER ?

1/ Où faire le projet ? Avec quel pays européen souhaitez-vous travailler ? Est-ce que votre

région a un partenariat privilégié avec une autre région européenne ? Faites-vous partie d'un réseau d'établissement ? Comment allez-vous choisir votre partenaire ?

Message: Le choix du partenaire est essentiel, lieu d'accueil pour les bénéficiaires de mobilité. La réciprocité peut être envisagée.

2/ Avez-vous déjà des partenaires européens ? Comment allez-vous mobiliser l'équipe dans la recherche de partenaire ? Avez-vous besoin d'aide pour trouver des partenaires, des lieux d'accueil, des formations en Europe ?

Message: le DAREIC est en capacité d'orienter le candidat sur des outils de recherche d'organismes d'accueil ou de partenaires : base de données européennes, financement (visites préparatoires séminaires de contact) pour faciliter la recherche de partenaires.

► TROISIEME ETAPE : QUEL FINANCEMENT EUROPEEN ENVISAGER?

Pourquoi l'Europe financerait-elle ce projet ? Qu'apporte le projet aux objectifs européens ?
1/ Avez-vous pris connaissance des documents de l'appel à proposition ? Avez-vous pris connaissance des priorités européennes et nationales ? Connaissez-vous les modalités de participation ?

Message : Le projet doit répondre aux priorités

européennes et respecter les règles de l'appel à propositions.

Pour les projets ERASMUS et LEONARDO, envisager la possibilité d'initier ou de rejoindre un projet groupé, un consortium www.2e2f.fr/2e2f.fr/leonardo-projets-groupes.php

► QUATRIEME ETAPE : LES QUESTIONS ESSENTIELLES DE LA CANDIDATURE

L'idée est de présenter les 3 ou 4 questions fondamentales à se poser pour une bonne candidature à un projet européen, travailler sur ces questions est un préalable à une approche du formulaire lui-même. Le formulaire est composé de questions structurantes qui facilitent la rédaction du projet.

1/ Quel est votre projet, à quels besoins répond-il et pour qui ?

2/ Quels sont les objectifs de votre projet ?

3/ Quelles sont vos attentes pour ce projet, les retombées, l'impact?

4/ Quelles est la valeur ajoutée européenne de votre projet ?

Message : Indiquer tous les éléments qui renforcent la pertinence et la cohérence du projet. Mettre en valeur la plus-value européenne du projet, et des mobilités européennes. Le dossier de candidature est évalué par un évaluateur externe à l'Agence qui ne connaît pas obligatoirement le contexte.





Les essentiels pour les projets de coopération

► PROGRAMMES ET ACTIONS CONCERNEES

COMENIUS Partenariats scolaires - LEONARDO DA VINCI partenariats - COMENIUS Regio

► PREMIERE ETAPE :

DONNER DU SENS AU PROJET

1/ Qu'est-ce qui vous a amené à vous lancer dans un projet européen ? Quel est votre besoin et pour quels publics ? Comment avez-vous identifié les besoins auxquels répondra votre projet ?

Message: dans tous les formulaires de candidature, on demande une analyse fine des besoins. Et dans le cas d'une coopération, il faudra clairement étudier les besoins de tous les partenaires

2/ Est-ce une démarche personnelle de votre part ? Avez-vous constitué une équipe de projet ? Le responsable de votre organisme est-il favorable ? Ce projet sert-il une stratégie, une politique d'établissement ?

Message : impliquer la direction de l'établissement ; il est essentiel de penser ce projet comme partie intégrante des activités de l'établissement pour un travail de coopération en continu. Le projet est un moyen au service d'une politique.

► DEUXIEME ETAPE :

AVEC QUI, EN EUROPE, PREVOYEZ-VOUS DE TRAVAILLER ?

Cette question est aussi l'occasion de donner du sens à la « dimension européenne » attendue et demandée dans la candidature.

1/ Avez-vous identifié des partenaires potentiels ? Comment comptez-vous vous y prendre ? Avez-vous prévu de vous rencontrer pour préparer votre candidature ?

Messages :

- un partenaire doit vous apporter une valeur ajoutée identifiée, il en va de même pour vous à son égard. La dimension linguistique ne doit être qu'un critère parmi d'autres pour trouver ses partenaires.

- Utiliser la complémentarité des outils : eTwinning, plateformes de recherche de partenariat, groupes Yahoo, jumelages des villes, associations européennes. Un contact direct, au-delà du mail est indispensable : téléphone, visites préparatoires.

2/ Comment vous assurez-vous de la solidité de l'engagement de chaque partenaire et au sein d'un partenariat collectif ? Comment les associez-vous au travail de préparation ? Comment testez-vous leur compréhension du projet ?

Message : prendre conscience du contexte multiculturel. Aller au-delà des premiers contacts pour tester la motivation. Il peut être utile pour le candidat français de procéder au même questionnaire que celui de la première étape de ce document avec ses partenaires, en particulier pour savoir s'il y a une véritable équipe chez eux.

**► TROISIEME ETAPE :
QUEL FINANCEMENT EUROPEEN
ENVISAGER?**

Messages :

- Pour que le projet soit financé, il doit répondre aux priorités européennes, s'inscrire dans le cadre prévu.

A ce stade le plan de travail sur la totalité de la période de financement (deux ans) doit être envisagé : c'est un point faible de nombreux projets de coopération.

- Cofinancement, autres sources de financement : il n'est pas toujours demandé (cas des forfaits), mais dans tous les cas, il est essentiel de mettre en valeur la contribution (financière et en ressources humaines) propre à chaque partenaire.

**► QUATRIEME ETAPE :
LES QUESTIONS ESSENTIELLES
DE LA CANDIDATURE**

Le formulaire de candidature, tel qu'il se présente, peut être source de confusion ou d'éparpillement.

Pourtant l'expérience montre que le travail sur certaines questions avec les candidats leur permet d'avancer dans la structuration de leur projet. L'idée de cette partie est de proposer un formulaire idéalement limité à ces questions. Ces questions lui étant proposées, le candidat les travaillera avec ou sans aide, selon le cas.

- Quels sont les besoins auxquels votre projet doit répondre (pour vous, pour vos partenaires)?

- Comment la composition de votre partenariat et les activités que vous allez mener avec vos partenaires vont effectivement répondre aux besoins ?

- En quoi la subvention européenne aura-t-elle un effet levier ? (que va-t-il se passer après le financement : pérennisation, diffusion des résultats, impact)



Indicateurs pour rendre compte de l'impact d'un projet



Selon le type de projet (coopération ou mobilité) certains impacts seront plus ou moins faciles à identifier. Il ne faudrait pas pour autant en exclure certains trop rapidement. Des impacts peuvent se révéler à moyen terme (un ou deux ans), d'autres sont plus immédiats. Voici une liste non exhaustive de suggestions :

IMPACTS SUR LES ÉLÈVES

- EL 1 : intérêt pour les autres pays et leur culture ;
- EL 2 : connaissance de la vie et des études dans les pays partenaires ;
- EL 3 : tolérance à l'égard des cultures différentes ;
- EL 4 : connaissance de sa propre culture ;
- EL 5 : motivation pour l'étude des langues étrangères ;
- EL 6 : compétences dans la langue anglaise ;
- EL 7 : compétences dans une autre langue que l'anglais ;
- EL 8 : compétences dans l'utilisation des techniques de l'information et de la communication ;
- EL 9 : connaissance de l'Union européenne ;
- EL10 : motivation pour l'ensemble des études ;
- EL11 : affirmation de soi ;
- EL12 : compétences sociales ;
- EL13 : compétences pour travailler en équipe ;
- EL14 : construction de liens durables avec les élèves des établissements partenaires ;
- EL15 : autre impact à préciser.

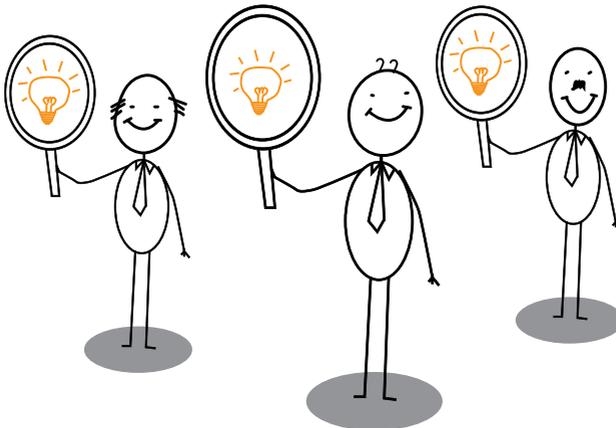
IMPACTS SUR LES PROFESSEURS

- P 1 : connaissance et compréhension du système éducatif d'autres pays européens ;
- P 2 : construction de liens durables avec des enseignants d'autres pays européens ;
- P 3 : motivation à travailler en équipe pluridisciplinaire ;
- P 4 : motivation pour le métier ;
- P 5 : confrontation à des sujets/savoirs nouveaux ;
- P 6 : confrontation à des méthodes pédagogiques différentes ;
- P 7 : compétences dans la langue anglaise ;
- P 8 : compétences dans une autre langue que l'anglais ;
- P 9 : compétences dans l'utilisation des techniques de l'information et de la communication ;
- P10 : connaissances dans son propre champ disciplinaire ;
- P11 : motivation pour la formation continue et le développement de compétences professionnelles ;
- P12 : compétences à la gestion de projet ;
- P13 : compétences sociales ;
- P14 : connaissance de l'Union européenne ;
- P15 : autre impact à préciser



IMPACTS SUR L'ÉTABLISSEMENT

- ET 1 : renforcement de la dimension européenne dans le projet d'établissement
- ET 2 : développement de l'ouverture et de la coopération avec des établissements d'autres pays ;
- ET 3 : développement du travail en équipe entre professeurs ;
- ET 4 : développement du travail en équipe entre professeurs et membres de l'équipe administrative et de la direction ;
- ET 5 : développement de l'interdisciplinarité ou de la pluridisciplinarité ;
- ET 6 : introduction de nouveaux dispositifs d'enseignement, de nouveaux contenus ;
- ET 7 : développement des relations entre élèves, professeurs et autres personnes ;
- ET 8 : développement du travail avec d'autres acteurs de la communauté locale, partenaires régionaux ;
- ET 9 : lieux de stage à l'étranger ;
- ET10 : autre impact à préciser.



Préparer la mobilité et l'évaluation des compétences

► PRENDRE EN COMPTE LA DIVERSITÉ DES SYSTÈMES D'ÉDUCATION

Euroguidance est un réseau spécifique sur l'orientation dans 33 pays d'Europe.
www.euroguidance-france.org/fr/

Vous y trouverez des informations sur :

- les études et les formations accessibles en Europe
- les systèmes d'éducation et de formation des pays européens
- les opportunités de mobilité - y compris les stages en entreprises
- les modalités d'installation dans un autre pays européen :
recherche d'un logement, cadre juridique pour étudier et travailler, sécurité sociale, etc
- les financements régionaux d'aide à la mobilité ?
<http://www.euroguidance-france.org/fr/s41/financer-sa-mobilite/les-aides-regionales.html>
- Et prochainement un didacticiel sur le conseil en mobilité.

► PRÉPARER ET FINALISER L'ÉVALUATION DES COMPÉTENCES

Très souvent les projets de mobilité sécurisent bien l'amont, le suivi du projet, mais la réflexion sur « l'après mobilité » est plus rarement développée. **Or les résultats d'apprentissage doivent être exploités, valorisés et capitalisés.** Le dispositif Europass permet d'aider à formuler et à **mettre en évidence les compétences.**

-> www.2e2f.fr/europass.php

L'Europass Mobilité pour mettre des mots sur les compétences acquises lors d'un stage en entreprise (ou lors d'une mobilité d'étude) en Europe.

Celui-ci est mis en place à la demande des établissements et renseigné par le tuteur avec le stagiaire pour décrire les aptitudes et les compétences acquises pendant le parcours. Pour mettre en place l'Europass Mobilité -> <http://www.2e2f.fr/europass-mobilite.php>

Cette réflexion sur les aptitudes et compétences pourra également être exploitée ultérieurement dans le **CV Europass** dans un format normalisé au niveau européen. **Ce CV a été amélioré en 2013 (interface conviviale, nouvelles rubriques, nouvelle identité graphique...)**

Le passeport des langues Europass (qui complète le CV Europass) permet de décrire les compétences linguistiques à l'aide d'une grille auto-évaluative construite sur les 6 niveaux du Cadre Commun Européen de Référence des Langues ;

CV et Passeport des langues Europass relèvent d'une démarche individuelle ; ils se créent directement en ligne sur le site du Cedefop.

Les BTS peuvent aussi mettre en place le **supplément au diplôme Europass.**

Le CV peut désormais être accompagné du **passeport européen de compétences.**

Il s'agit d'un dossier électronique qui peut contenir non seulement les documents Europass mais aussi tous types de documents utiles pour prouver les compétences énumérées dans le CV : attestation d'emploi, lettres de recommandation, diplômes...

Site du CEDEFOP -> www.cedefop.europa.eu

Sites utiles

-> Préparer un projet européen du programme EFTLV 2007-2013

- Découvrir des projets sur les sites de l'agence 2e2f :
<http://www.generation-erasmus.fr> et <http://www.2e2f.fr>
- Base de données des projets de partenariats Comenius, Leonardo, Grundtvig :
<http://www.europeansharedtreasure.eu/search.php>
- Etudes d'impact des projets européens
<http://www.2e2f.fr/etudes-impact.php>
- Repérer les établissements en cours de projet européen EFTLV
<http://www.2e2f.fr/resultats.php>
- Trouver des établissements scolaires partenaires en Europe
<http://www.etwinning.fr>

-> Déposer une candidature pour financer son projet

- Dates de dépôt, dossiers de candidature sur la plateforme technique de l'agence 2e2f : <http://penelope.2e2f.fr/>
- Systèmes scolaires en Europe, calendriers scolaires
http://eacea.ec.europa.eu/education/eurydice/index_fr.php

-> Textes officiels

- Site du Ministère de l'Education nationale, Eduscol
<http://eduscol.education.fr//cid46287/textes-de-reference.html>
- Site de la Commission européenne – Education et formation
http://ec.europa.eu/education/index_fr.htm

-> Mobilité pour les chefs d'établissement et les inspecteurs

- Candidature à titre individuel (durée moyenne de 5 jours)

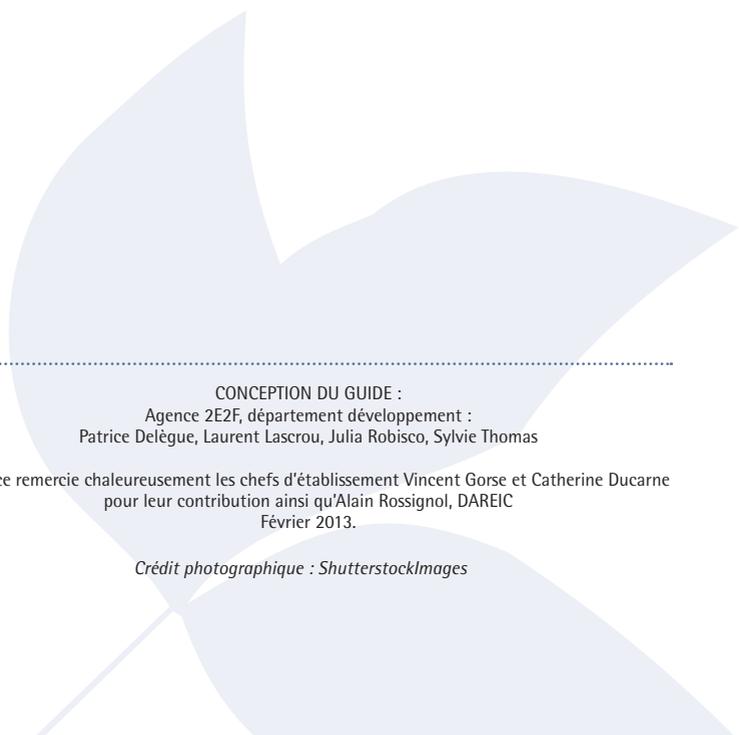
Activités pendant la mobilité	Action du programme	dates de dépôt du dossier AP 2013	Modalités et dossier
Stage d'observation dans un établissement scolaire en Europe	Comenius Formation continue	30 avril 2013 17 septembre 2013	http://penelope.2e2f.fr
Suivre une formation en Europe avec d'autres collègues européens	Comenius Formation continue	30 avril 2013 17 septembre 2013	http://penelope.2e2f.fr (consulter le catalogue des formations proposées)
Échanger avec des collègues en Europe sur les thématiques éducatives prioritaires	Visite d'étude (participer à)	28 mars 2013 15 octobre 2013	http://penelope.2e2f.fr (consulter le catalogue des visites d'étude proposées)

-> Informations sur le nouveau programme 2014-2020

- http://penelope.2e2f.fr/erasmus_pour_tous.php

NOTES

A series of horizontal dotted lines for taking notes, with a large, faint, stylized leaf graphic overlaid in the center.



CONCEPTION DU GUIDE :
Agence 2E2F, département développement :
Patrice Delègue, Laurent Lascrou, Julia Robisco, Sylvie Thomas

L'Agence remercie chaleureusement les chefs d'établissement Vincent Gorse et Catherine Ducarne
pour leur contribution ainsi qu'Alain Rossignol, DAREIC
Février 2013.

Crédit photographique : ShutterstockImages

L'agence

24-25, quai des
Chartrons
33080 Bordeaux
cedex

www.2e2f.fr



Agence
Europe
Education
Formation
France



Édité avec le soutien financier de la Commission européenne. Mai 2012.

Le contenu de cette publication et l'usage qui pourrait en être fait n'engagent pas la responsabilité de la Commission européenne.